



## Annexe 1 NET-Metrix-Audit: La mesure

### 1. Comment fonctionne la mesure ?

Les fournisseurs munissent leurs offres Web d'un script de mesure. Lors de la consultation d'une page Web, ce script déclenche la recherche («request») d'un point d'image (de la taille d'un pixel) dans le box de mesure défini dans le script (p. ex.: [monoffre.wemfbox.ch](http://monoffre.wemfbox.ch)). Ces consultations du script sont comptées de manière centralisée; à condition qu'il s'agisse de consultations induites par un utilisateur, on peut les considérer comme des Page Impressions. Les données ainsi relevées sont envoyées en continu à un ordinateur central où elles sont traitées et ensuite mises à disposition du client.

Le procédé garantit que même les accès à des offres Web fournis par un serveur Proxy sont comptés intégralement. Le script n'est pas enregistré temporairement sur des serveurs Proxy mais comptabilisé, via le box de mesure, lors de chaque consultation.

Le système de mesure installe des cookies. Les cookies sont nécessaires pour identifier une session d'utilisateur (Visit) et des Unique Clients. Puisque les Cookies sont indispensables pour identifier les Visits et Unique Clients, ils ne peuvent pas être principalement désactivés dans le système de mesure.

#### Offres Web des clients de la NET-Metrix SA

Afin de pouvoir participer au système de comptage, chaque page html d'une offre internet doit être pourvue d'un script de mesure. Celle-ci est reconnue et comptée par les box et a la structure suivante: <http://<monoffre>.wemfbox.ch/cgi-bin/ivw/<type>/<sk>;<var>?<options>>. Elle est implémentée dans toutes les pages d'une offre internet et fonctionne comme suit : au moment où un internaute, via son navigateur, accède à l'offre Web en question, un appel de pixel est déclenché dans le box de mesure défini dans le script ([monoffre.wemfbox.ch](http://monoffre.wemfbox.ch)). Cet appel de pixel constitue la base du comptage.

#### Box de mesure

Dans les box, les appels de pixel déclenchés par l'accès à une offre Web munie d'un script de mesure sont comptabilisés et traités. Les appels sont comptés et les Page Impressions et les Visits sont enregistrés.

#### Collecteur

Le collecteur a la tâche de contacter, à des intervalles réguliers, tous les box reliés au système et d'appeler les données y conservées (à présent : toutes les 10 minutes). Après la transmission des données au collecteur, les données

### 1.1 Les différents éléments du comptage

### 2. Que mesure-t-on précisément ?

dans le box qui ne sont plus utiles sont effacées. A des intervalles réguliers (à présent, heures et jours), le collecteur cumule les données et les met à disposition des composants suivants du système.

#### Collecteur backup

A des intervalles définis, le collecteur backup reprend les données enregistrées sur le collecteur. Ceci sert à télécharger le collecteur et à sauvegarder les données. Au cas où le collecteur tomberait en panne, le collecteur backup serait en mesure de fonctionner comme collecteur.

#### Accès aux données de base

Au moyen de l'interface membres NET-Metrix, les clients peuvent accéder directement à leurs données de base et à celles concernant leur(s) offre(s) Web et, le cas échéant, les modifier facilement.

#### Monitoring

Les box de mesure et les collecteurs sont surveillés 24 heures sur 24. Si des composants du système tombent en panne, un procédé de support est déclenché automatiquement.

#### Page Impression (affichage d'une page)

Dans le système de mesure, une Page Impression correspond à l'affichage d'une page induit par l'utilisateur. Cette définition correspond aux normes de mesures du web de l'IFABC («International Federation of Audit Bureaus of Circulations»).

Une action **induite par l'utilisateur** est une action visant à afficher une page afin d'en **modifier le contenu de manière substantielle**.

Une action non induite par l'utilisateur n'est pas considérée comme une Page Impression dans le système de mesure.

Chaque page affichée ne doit être comptabilisée qu'une seule fois.

Voici ci-dessous des exemples d'actions induites par l'utilisateur et de modifications substantielles, comptabilisées, et des exemples d'actions non induites par l'utilisateur et de modifications mineures, non comptabilisées. Cette liste n'est pas exhaustive. Les contenus non mentionnés ne sont pas forcément conformes au règlement.

Par interaction de l'utilisateur on entend toutes les activités sous-men-

tionnées, qui peuvent être déclenchées suite à une action induite par l'utilisateur, soit par exemple en cliquant et en faisant défiler avec la souris, les saisies au clavier, les commandes tactiles ou vocales, les gestes, etc.

Actions induites par l'utilisateur	Actions non induites par l'utilisateur
<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel d'une nouvelle page ou d'une nouvelle zone de page par interaction de l'utilisateur</li> <li>Rafraîchissement (reload) de la même page ou de la même zone de page par interaction de l'utilisateur</li> <li>Lancement d'un navigateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement automatique d'applets Java, de plug-ins ou d'applications Server-Push générant des appels de pixel automatiques</li> <li>Appel d'une nouvelle page ou d'une nouvelle zone de page par transfert automatique</li> <li>Rafraîchissement / reload automatique d'une page ou d'une zone de page (p.ex. newsticker)</li> <li>Appel automatique d'une page à la fermeture d'une fenêtre</li> <li>Appel d'une page via un robot, un spider ou autre</li> </ul>
Modifications substantielles	Modifications non substantielles
<ul style="list-style-type: none"> <li>Modification de passages de texte déclenchée par une action induite par l'utilisateur</li> <li>Modification de contenus visuels, multi-médias, déclenchée par une action induite par l'utilisateur (par ex. chargement, induit par l'utilisateur, d'une nouvelle photo au sein d'une galerie de photos)</li> <li>Déplacement ou zoom de contenus d'écrans par interaction de l'utilisateur, dans le cas où cela modifie également le support publicitaire affiché</li> <li>Nouvelle question posée dans le cadre de la participation à des jeux de quiz, des sondages ou autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Saisie de quelques caractères (p.ex. dans une salle de chat), la modification du contenu consistant en un affichage de ces caractères</li> <li>Modification d'une page en passant la souris dessus (mouseover)</li> <li>Déplacement ou zoom de contenus d'écrans avec la souris ou le clavier, dans le cas où cela modifie également le support publicitaire affiché</li> <li>Sélection du contenu d'un écran avec la souris ou le clavier (p.ex. zone de sélection)</li> <li>Déroulement d'une page par interaction de l'utilisateur.</li> <li>Modification d'une couleur (dans un texte, une image, un arrière-plan, etc.)</li> <li>Modification d'une mise en page sans modification du contenu</li> <li>Action d'un utilisateur dans un jeu en ligne</li> </ul>

### Visit

Toutes les Page Impressions enregistrées pour un seul et même utilisateur sur une offre Web, qui n'ont pas subi une interruption de plus de 30 minutes, sont comptées comme une Visit. Par conséquent, si la personne reprend l'utilisation du même site Web après plus de 30 minutes, le système enregistre une nouvelle Visit.

### Use Time

La valeur «Use Time» indique la valeur moyenne d'une Visit. Pour déterminer le Use Time, on multiplie le laps de temps moyen entre deux Page Impressions d'une Visit par le nombre moyen des Page Impressions de toutes les Visits d'une offre Web.

### Unique Clients

Le nombre de «Unique Clients» correspond au nombre d'appareils (Clients) depuis lesquels s'effectuent les accès à une page Web et est relevé moyennant des Cookies et d'autres caractéristiques d'identification. Ce chiffre ne sera pourtant jamais tout à fait exact, étant donné que certains utilisateurs d'Internet refusent les Cookies permanents. Il est exprimé en milliers.

## 3. Quelles offres Web sont mesurées ?

### 3.1 Comment est définie une offre Web indépendante ?

Un FQDN (Fully Qualified Domain Name) peut être inscrit en tant qu'offre indépendante pour participer à la statistique Internet «NET-Metrix-Audit» de la NET-Metrix SA.

Selon le standard NET-Metrix-Audit, un FQDN est composé comme suit :

```
<http>:// <www> . <second-Level-Domain> . <first-Level-Domain>
<http>://          <second-Level-Domain> . <first-Level-Domain>
<https>:// <www> . <second-Level-Domain> . <first-Level-Domain>
<https>://          <second-Level-Domain> . <first-Level-Domain>
```

Un FQDN indépendant peut être inscrit en tant qu'offre secondaire et mesuré séparément en tant que contingent de pages de l'offre principale. Un FQDN est réputé indépendant lorsque la désignation du FQDN principal n'est pas clairement reconnaissable et contenue (en tout ou en partie) dans le nom de domaine.

(Exemple : [musternews.ch](http://musternews.ch), [musterimmo.ch](http://musterimmo.ch) ou [musterjobs.ch](http://musterjobs.ch) ne sont pas considérés comme des FQDN indépendants de l'offre principale [muster.ch](http://muster.ch))

(Exemple : l'offre secondaire [www.veranstaltungskalender.ch](http://www.veranstaltungskalender.ch) de l'offre [www.zeitung.ch](http://www.zeitung.ch) est considéré comme un FQDN indépendant)

La condition de la mesure d'une offre secondaire avec FQDN indépendant réside cependant dans l'obligation que le contenu de cette offre secondaire soit exclusif au fournisseur du FQDN principal, resp. qu'il soit produit par lui, ou que cette offre secondaire soit commercialisée en tant qu'offre de coopération (voir le point 2) par le fournisseur du FQDN principal. Si pendant au moins un mois, plus de 50 % des Page Impressions de l'offre principale sont produites par l'offre secondaire ou par l'offre de coopération, l'offre secondaire sera alors considérée comme une offre indépendante et ne pourra plus être mesurée ni publiée en tant que partie de l'offre principale. Afin de pouvoir contrôler si cette limite est respectée, l'exploitant de l'offre Web s'engage à installer pour la mesure de l'offre secondaire un contingent de pages séparé avec la désignation de l'offre secondaire. L'offre secondaire doit

### 3.2 Mesure des offres Web de coopération

figurer dans la publication NET-Metrix-Audit comme un groupe de pages. La publication des Page Impressions de l'offre secondaire est facultative.

#### Offres Web de coopération transparentes

Dans NET-Metrix-Audit, on entend par offres Web de coopération transparentes des offres de plusieurs pages produites par des fournisseurs tiers et commercialisées via l'offre principale. Ces offres Web de coopération sont des offres secondaires d'une offre principale (accessibles par leur propre FQDN) ou bien elles sont intégrées dans l'offre principale (p. ex. dans des frames ou des includes). L'utilisation des offres Web de coopération peut être mesurée comme partie de l'offre principale si ces offres Web de coopération sont commercialisées via l'offre principale et à condition que les données relevées pour l'offre Web de coopération figurent dans la publication NET-Metrix-Audit comme données pour un groupe de pages séparé..

Lors de la mesure de l'utilisation des offres Web de coopération, il doit être assuré que la même offre Web ne soit pas comptée plus d'une fois.

#### Coopérations non transparentes

Ce sont des coopérations avec des fournisseurs de contenus où le contenu comme les news, informations ou autre est obtenu par des fournisseurs tiers et intégré dans la mise en page du propre site Web. De par l'intégration des contenus dans la mise en page du propre site Web, la coopération n'est pas directement évidente pour l'utilisateur du site en question. Dans NET-Metrix-Audit, de telles coopérations sont alors mesurées comme partie de l'offre principale et ne sont pas soumises à une publication à part.

### 3.3 Mesure des Apps et des Mobile-Sites

A condition qu'il s'agisse d'actions induites par l'utilisateur provoquant un changement substantiel du contenu de la page, la mesure des accès mobiles via ce que l'on nomme les Apps (applications pour smartphones, tablettes, etc.) et les Mobile-Sites est autorisée selon la réglementation en vigueur. Pour les Apps et les Mobile-Sites, il y a lieu d'aménager dans le script de mesure une section adéquate pouvant être clairement interprétée, permettant aux clients et à NET-Metrix d'analyser le trafic dans le cadre de contrôles internes. Il est recommandé de faire vérifier l'User Agent de l'App par NET-Metrix avant la Release, afin qu'il puisse être comparé avec la liste blanche des User Agents autorisés.

### 3.4 Alias (= noms de remplacement) selon la définition NET-Metrix

Un alias remplace un FQDN (Fully Qualified Domain Name) par un autre FQDN et amène l'utilisateur en tout cas au FQDN d'origine (c.-à-d. même contenu, même mise en page, mêmes possibilités de navigation).

Un alias est, par exemple, une adresse DNS écrite de manière différente. Des alias qu'on souhaite voir pris en compte dans l'analyse sont à intégrer dans la «local list» de l'offre.

(Exemple : [www.tagi.ch](http://www.tagi.ch) comme alias de l'offre [www.tagesanzeiger.ch](http://www.tagesanzeiger.ch) ou bien [www.nzzamsonntag.ch](http://www.nzzamsonntag.ch) comme alias de l'offre [www.nzz.ch](http://www.nzz.ch))

### 3.5 Redirections selon la définition NET-Metrix

Par redirections, nous entendons des FQDN indépendants amenant à un registre secondaire d'une offre. Dans ce dernier peuvent uniquement être pris en compte des sites produits ou proposés en exclusivité par le même fournisseur ou bien des sites étant commercialisés par lui sous forme d'offres

Web de coopération.

Une redirection vers une partie de l'offre qui elle, pendant trois mois consécutifs, a généré plus de 50 % des Page Impressions de l'offre principale est considérée comme offre indépendante et ne pourra plus être publiée comme partie de l'offre inscrite.

(Exemple : [www.veranstaltungen.ch](http://www.veranstaltungen.ch) est dévié vers [www.angebot.ch/veranstaltungen](http://www.angebot.ch/veranstaltungen))

### 3.6 Offres Web en réseau

Un réseau est composé de deux ou plusieurs offres Web. Dans la publication mensuelle, les réseaux figurent contre majoration du prix (cf. «Frais de participation à NET-Metrix-Audit») avec la somme des Page Impressions, le nombre des Visits et des Unique Clients de toutes les offres Web faisant partie du réseau (de plus, les données de chaque offre Web appartenant au réseau sont également publiées individuellement).

Les fournisseurs peuvent choisir, par simple notification, si leur offre Web doit être considérée aussi comme offre d'un réseau ou seulement comme offre individuelle.

## 4. L'importance des noms de domaine locaux

Dans la base de données clients sont indiquées et enregistrées les URL de l'offre entière ou d'une partie. Cette liste est extrêmement importante pour le comptage des accès à une offre : pour rappel, le comptage des accès est fait au moyen d'un script de mesure. Le nombre d'accès est comptabilisé uniquement si le script de mesure est localisé sur une page dont l'URL correspond à un enregistrement dans la «local list» de l'offre. Veuillez donc à mettre régulièrement à jour votre «local list» pour que les accès aux différentes pages de votre offre soient correctement comptabilisés.

### 4.1 Exemple

L'offre «Musterangebot» comporte un script de mesure à la page <http://www.musterangebot.ch/index.html>. Quand un utilisateur consulte cette page, une pulsation de comptage est envoyée au système de mesure. Par-là, l'appel de la page qui comporte le script de mesure est transféré au système. Ensuite, le système va contrôler si l'URL de la page correspond à une URL dans la «local list». La «local list» de l'offre «Musterangebot» se présente de la manière suivante :

```
*muster.ch*
*musterangebot.ch
*sportmuster.ch
```

L'URL „<http://www.musterangebot.ch/index.html>” correspond à l'inscription [\\*musterangebot.ch](http://www.musterangebot.ch). La pulsation de comptage est considérée comme valable et est donc comptabilisée. Lors de l'inscription des URL dans la «local list», il faut faire attention aux points suivants :

En début de liste doit se trouver l'URL par laquelle l'offre est appelée le plus fréquemment. Dans l'exemple cité plus haut, ce serait alors l'URL „<http://www.muster.ch>”. Dans l'exemple, l'URL la moins souvent utilisée est „<http://www.sportmuster.ch>”.

Vous pouvez grouper certaines URL en utilisant la Wildcard \* (astérisque).

Un exemple :

\*www.muster.de  
 \*www.muster.at  
 \*www.muster.ch  
 \*www.muster.net

peuvent être groupées sous \*www.muster.\*

\*muster.ch  
 \*test.muster.ch  
 \*kaffee.muster.ch  
 \*tee.muster.ch

peuvent être groupées sous \*.muster.ch

\*muster.ch  
 \*test.muster.tv  
 \*kaffee.muster.com  
 \*tee.muster.at

peuvent être groupées sous \*muster.\*

#### 4.2 Remarque

NET-Metrix SA se réserve le droit d'apporter des changements à la «local list» si des raisons techniques l'exigent.

#### 5. Comment les données sont-elles certifiées ?

Dans la statistique Internet «NET-Metrix-Audit», le comptage de l'utilisation en ligne est effectué selon un système de mesure de spring GmbH. Actuellement, ce système est également en vigueur en Allemagne et Autriche. Les données relevées dans le cadre de NET-Metrix-Audit sont alors comparables avec les données de ces pays.

NET-Metrix SA vérifie, elle, le comptage et certifie les données publiées mensuellement. La vérification proprement dite des données consiste, d'une part, dans un examen d'admission auquel est soumise chaque nouvelle offre et, d'autre part, dans des vérifications spontanées. De par la certification des données mesurées, NET-Metrix SA souhaite assurer que pour toutes les offres Web les données soient relevées selon les mêmes critères et qu'elles puissent donc être comparées entre elles.

#### 6. Examen d'admission

Chaque nouvelle offre est soumise à un examen d'admission qui comporte une vérification du contenu (les sites sont-ils correctement munis d'un script de mesure ?) et un test quant au bon fonctionnement du comptage. Chaque prestataire reçoit un rapport détaillé sur son offre Internet. Si le candidat réussit l'examen d'admission, il est accepté définitivement comme participant à NET-Metrix-Audit.

#### 7. Vérifications spontanées

Pour parer à des erreurs et à des abus, NET-Metrix SA effectue des contrôles spontanés à des intervalles irréguliers.